

Voici votre bulletin mensuel concernant l'actualité de notre municipalité.

Conçu pour ceux qui s'intéressent au développement du Lac-Saint-Paul, mais qui ne peuvent pas toujours assister aux séances du conseil.

### Bibliothèque

Les heures d'ouverture pour la bibliothèque demeurent les mêmes pour la période hivernale, soit:

lundi : 13h.30 à 16 h.30  
17h.30 à 20 h.  
Vendredi : 17h.30 à 20h.



### Bonne nouvelle

Dans le cadre du projet de la Halte VR 24/72, une deuxième demande de subvention a été faite à la Caisse Desjardins de Ferme-Neuve pour l'installation de nouvelles caméras de surveillance plus performantes et l'équipement informatique nécessaire.

La Caisse Desjardins de Ferme-Neuve a bonifié sa première subvention de 1 000\$ d'un montant supplémentaire de 3 500\$ pour l'achat de caméras de surveillance qui seront un ajout à celles qui sont déjà en place et qui ont été achetées au montant de 320.06\$ et non de 2 000\$.

En cas de vol, vandalisme ou autres, les enregistrements pourront être remis aux autorités policières.

### Internet

Bien que la municipalité n'est pas responsable du service offert par le distributeur (Un Québec branché sur le monde en collaboration avec Forsak Télécommunication), au même titre que Télébec ou Hydro-Québec, le personnel de la municipalité travaille avec acharnement à essayer de faire avancer le dossier. Plusieurs démarches ont été récemment entreprises et nous espérons un résultat acceptable pour nos utilisateurs.

Un deuxième projet est toujours en marche pour fournir internet haute vitesse à tous les citoyens de notre municipalité et des municipalités voisines. En attendant, tous les efforts sont mis en commun pour obtenir le meilleur service possible. Voici un tableau pour comparaison du taux de la taxe foncière depuis 2005

2005	1.05 \$ / 100 \$
2006	1.05 \$ / 100 \$
2007	1.06 \$ / 100 \$
2008	1.00 \$ / 100 \$
2009	0.95 \$ / 100 \$
2010	0.95 \$ / 100 \$
2011	0.89 \$ / 100 \$
2012	0.89 \$ / 100 \$

### Taxes foncières

Le taux de la taxe foncière pour les contribuables de la municipalité restera à 0.89\$ pour l'année 2012.

#### TAUX DE POUR L'ANNÉE 2012

	Année 2011	Année 2012	ajustement Moins	Année 2012	Provision 2013
Taxes Foncières	0.89/ 100 \$			0.89 / 100 \$	
Taxes Ordures	140 \$			140 \$	
Taxes D'eau	300 \$			300 \$	
Emprunt Aqueduc Recherche en eau	102.18 \$	82.90 \$	(20.37) \$	62.53 \$	Intérêt variable
Emprunt Aqueduc Traitement	105.25 \$	75.38 \$	(29.90) \$	45.48 \$	2013 à 2026 75.38 \$

### Nouvelle acquisition

La municipalité a ajouté un véhicule à son actif, une Hyundai, Élantra 2011.

Depuis plusieurs années, les frais de déplacement des élus et des membres du personnel augmentent. Pour l'année 2011, un montant de 9 400\$ a été budgété et compte tenu des nouvelles exigences du monde municipal ils sont appelés à croître.

En faisant cette acquisition au montant de 21 499.99\$, incluant les taxes et une garantie de cinq ans d'un pare choc à l'autre. Pour les prochaines années un entretien minime sera nécessaire comme le changement d'huile, les freins, les pneus et l'essence. Une économie appréciable est prévu à court et moyen terme.

### PROCHES AIDANTS

#### RENCONTRELE 26 JANVIER À 14H.

La population est vieillissante et notre municipalité n'y échappe pas. Heureusement des ressources sont à notre portée. Si vous ne pouvez vous rendre parce que vous devez vous occuper de la personne, un seul appel suffit, et ils pourront envoyer quelqu'un qui en prendra soin durant quelques heures. De même si la personne peut se déplacer avec vous, ils auront des personnes qui se chargeront de prendre le relais pendant la rencontre. Faites la demande maintenant: 819 – 623- 4412 poste #227

### Mairesse suppléante

À la séance ordinaire du 9 janvier 2012, la conseillère Denise Langlois a été nommée mairesse suppléante pour les mois de janvier à juin.

### Tournée d'information pour les Proches Aidants pour personnes âgées de la MRC d'Antoine-Labelle

Vous offrez du soutien ou des soins à un membre âgé de votre famille, à votre conjoint ou à un ami qui éprouve des problèmes de santé ou qui est en perte d'autonomie? Vous veillez au bien-être d'un être cher qui vit en hébergement?

Vous portez le titre de **proche aidant**.

Vous êtes invité à la rencontre d'information qui se tiendra le jeudi 26 janvier 2012 à 14h00 à la Salle communautaire de Lac St-Paul. Cette rencontre vise quatre objectifs :

- \* Faire connaître les services pour les proches aidants
- \* Connaître leurs besoins
- \* Organiser des groupes d'échanges et de formations
- \* Mettre en place des groupes d'entraide pour les Proches Aidants

La mise en place de ce nouveau service est rendue possible grâce à l'étroite collaboration du CSSS Antoine-Labelle, L'Appui des Laurentides la Coopérative Défi-Autonomie d'Antoine-Labelle, la Table des Aînés des Laurentides et le Comité des Sages.

**Pour de plus amples informations, composez le (819) 623-4412 poste 227**

Au plaisir de vous y rencontrer !

### Dérogation mineure

L'adoption du règlement # 250 a été votée et résolue à l'unanimité lors de la dernière assemblée. Les frais d'étude pour une **demande de dérogation mineure** sont augmentés de 100\$ à **150\$**. La compensation qui doit être versée aux membres du CCU justifie cette hausse.

### Aqueduc

Concernant la nouvelle recherche en eau souterraine, le rapport d'étape #1 réalisé par le Groupe RDC a permis de localiser trois sites potentiels en fonction des critères environnementaux, logistiques et géologiques.

Si l'objectif des travaux de forage est atteint, il sera recommandé de poursuivre les étapes de la recherche en eau. L'aménagement du puits devra être localisé en fonction de respecter tous les périmètres réglementaires.

Lors de l'assemblée du 9 janvier, le conseil a adopté les résolutions suivantes:

- Un mandat à la firme Génivar pour la préparation des prévisions budgétaires dans le cadre d'une demande d'aide financière au programme PIQM (Aqueduc)
- L'appel d'offres pour une firme d'ingénieur
- L'appel d'offres pour un puisatier

Votre municipalité vous informera de toutes les démarches à venir et vous communiquera les résultats des recherches qui seront effectuées.



Rien n'est pire que le téléphone arabe, surtout quand ça part avec une mauvaise information.

Vous avez des questions? La vie, l'avancement de votre municipalité vous intéressent?

Nous vous invitons à chacune des assemblées municipales, le deuxième lundi du mois, sauf en avril et octobre (mardi) à cause du férié. Nous serons heureux de vous voir.

# LAC SAINT-PAUL

## La Voix du Conseil

# Municipal



Maire : Claude Ménard    Conseillers : Gaétane Meilleur  
Gabrielle Audet  
France Perron  
Denise Langlois  
Suzanne Turpin  
Michel Thibault

Claude Ménard